

Informations tarifaires Et Aide financière

Tarification 2023/2024 :

Nous vous rappelons nos tarifs pour l'année 2023/2024 :

- Contribution familiale forfaitaire : 900.00 €
- Contribution Enseignement Catholique : 75.00 €
- Contribution UDOGEC : 9.00 €
- Frais administratifs : 30.00 €
- Pastorale : 6.00 €
- La garderie est facturée par présence et ajoutée à votre facture annuelle.
0.80€ avant 8h30 et 1.50€ après 17h00
- Le repas est facturé 5.85€ s'il est réservé au préalable, sinon s'applique une majoration de 1€.

Soit annuellement **1020.00 €**, somme à laquelle vient se déduire 215.00 € d'arrhes que vous avez réglé au préalable. Ce qui revient à 805.00 € pour l'année soit **mensuellement 80.50€**.

Rappel tarification familles nombreuses :

Tarifs annuels	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
Si 1 enfant à SFA	900	920
Si 2 enfants à SFA	900 + 810	920 + 828
Si 3 enfants à SFA	900 + 675 + 450	920 + 690 + 460
Si 4 enfants à SFA	900 + 675 + 450 + 225	920 + 690 + 460 + 230
A partir du 5 ^{ème} à SFA	+ 225 par enfant	+ 230 par enfant

Pour les familles séparées qui souhaitent payer les frais de scolarité séparément, merci de nous faire parvenir une demande écrite à : compta@sfa34.fr.

Aide financière :

Aide financière de l'Établissement : Grace aux dons versés par certaines familles, nous mettons en place une aide réduisant d'un certain pourcentage la contribution forfaitaire annuelle pour les foyers les plus modestes. La demande doit être effectuée auprès de l'accueil entre le 1er et le 11 septembre 2023.

Pièces à fournir : dernier avis d'imposition, attestation de paiement CAF, 3 derniers bulletins de salaire.